

PERMANENCES

Permanences du maire : sur R.-V.,
tél. 04 76 60 76 00, poste 316.

Permanences cadre de vie et environnement :
Pierre Villain, adjoint au maire, assure une
permanence tous les 3^e mercredis du mois
de 18 h 30 à 19 h 30 à la Maison des
associations.

Permanences du conseiller juridique : aux
Coulmes le 1^{er} jeudi du mois de 16 h
à 17 h 30 et à l'Illiade le 3^e mardi du mois
de 17 h à 18 h 40. Sur rendez-vous
(04 76 24 63 69).

Permanences de l'avocat : aux Coulmes
vendredi 23 juillet de 13 h 30 à 14 h 30.
Sur rendez-vous (04 76 24 63 69).
Pas de permanences en août.

**Permanences du médiateur
conciliateur pour le canton d'Eybens** :
tél. 04 76 60 76 22.

Permanences du notaire : pas de permanence
en juillet/août.

Permanences urbanisme : lundi, mardi,
mercredi, jeudi de 8 h 30 à 12 h et vendredi
de 13 h 30 à 17 h.

Permanences du service logement :
en mairie le lundi et mardi de 13 h 30 à 17 h
sur rendez-vous. Permanences téléphoniques
le matin uniquement sauf le mercredi.
Tél. 04 76 60 76 33. Pas de permanence
du 26 juillet au 13 août. Reprise le 16 août.

Collectif des locataires d'Eybens (CLE) :
cle.clcv38@free.fr

Permanences sécurité sociale :
en mairie de 8 h 30 à 10 h 30 tous les jeudis
(sauf le 15 juillet et du 1^{er} au 15 août).

**Permanences de la puéricultrice
du Conseil général** : le mardi de
14 h à 17 h à la Maison des Coulmes. Consul-
tations sur rendez-vous les
3 premiers vendredis du mois.
Tél. 04 76 24 10 14.

**Permanences des assistantes sociales, et
consultation de PMI** : prendre R.-V. Lundi de
8 h 30 à 12 h, mardi de 10 h 30 à 12 h et de
13 h 30 à 17 h. Tél. 04 76 24 10 14.

Centre de planification : 29, rue Victor
Hugo (en face du CLC). Horaires : lundi
et mercredi de 14 h à 19 h, mardi, jeudi
et vendredi de 14 h à 17 h.
Tél. 04 76 59 37 69.

Fermeture du 2 au 20 août.

**Permanences téléphoniques
des éducateurs** : tél. 04 76 24 25 58. Ferme-
ture du 17 au 24 août.

**Permanences de l'association Aide informa-
tion aux victimes** : tous les jeudis de 14 h
à 17 h, gendarmerie d'Eybens, rue Charles
Piot. Sans rendez-vous, anonyme, gratuit.
Rens. 04 76 46 27 37.

Police municipale : permanences le samedi
de 9 h à 10 h. Bureaux ouverts en journée
du lundi au vendredi à la Maison du parc
(en face de la mairie). Tél. 04 76 60 76 01.
En cas d'absence s'adresser à l'accueil de
la mairie. Tél. 04 76 60 76 00.

Centre communal d'action sociale (CCAS) :
Accueil CCAS : 04 76 60 76 07, en mairie,
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15
et de 13 h à 17 h.

Accueil petite enfance : 04 76 60 76 35,
en mairie, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h.
Pré-inscriptions sur R.-V.

Haltes garderies : Tom Pouce 04 76 24 22 78,
Colin Maillard 04 76 24 44 99. Fermeture du 2
au 22 août.

Direction gérontologie - APA : 04 76 60 76 29
Service personnes âgées : 04 76 24 63 69,
à la Maison des Coulmes, accueil du public du
lundi au vendredi sauf le mardi matin
et mercredi après midi.